



Assemblée générale

Distr. limitée
15 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Deuxième Commission

Point 19 a) de l'ordre du jour

**Développement durable : mise en œuvre
d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite
de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus
du Sommet mondial pour le développement durable**

Projet de décision déposé par le Bureau de la Deuxième Commission

Contribution à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable du Forum des Nations Unies sur les forêts à sa neuvième session

L'Assemblée générale, rappelant la décision 2011/248 du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 2011, décide de souscrire à la déclaration ministérielle du débat de haut niveau de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts¹ et d'en transmettre le texte comme contribution du Forum à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir à Rio de Janeiro en juin 2012.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2011, Supplément n° 22 (E/2011/42); chap. I, sect. A, projet de décision I.

